

Recommandations techniques pour la fourniture de photos

1. QUALITÉ

Photo principale

- 300 DPI minimum (indispensable)
- Format paysage

Pour des photos portait du dirigeant

- 300 DPI minimum (indispensable)
- Format vertical ou carré

2. FORMATS DE FICHIERS ACCEPTÉS

- JPEG (.jpg) : recommandé
- PNG (.png) : acceptable
- TIFF (.tif) : idéal pour qualité maximale
- HEIC : à éviter

> Interdit : captures d'écran, photos envoyées via WhatsApp, Facebook, Messenger (compression forte).

3. QUALITÉ DE PRISE DE VUE

Photos de l'entreprise

- Privilégier lumière naturelle, éviter contre-jour
- Plans nets, stables, sans flou
- Pas de filtres, pas de retouches excessives
- Préférer des images :
 - de bâtiment,
 - d'équipe,
 - d'atelier / bureaux,
 - d'activité réelle

Portrait du dirigeant

- Fond clair ou neutre
- Visage éclairé, sans ombres marquées
- Tenue professionnelle
- Prise de vue au niveau des yeux
- Format portrait recommandé

4. ÉVITER ABSOLUMENT

- Photos visionnées en plein écran mais floues à l'impression
- Images récupérées sur un site web (72 DPI = insuffisant)
- Photos compressées par email automatique
- Zoom numérique d'un smartphone

5. TRANSMISSION DES FICHIERS

Méthodes recommandées :

Formulaire mis à disposition

Sinon :

- SwissTransfer
- Clé USB

> Ne pas envoyer par messageries compressantes (WhatsApp, MMS).

6. DROIT À L'IMAGE

Important pour un document institutionnel :

- S'assurer que les personnes reconnaissables ont donné leur accord

- Pas de logos ou visuels non libres de droits dans les photos
- Photos fournies doivent être propriété de l'entreprise ou libres d'utilisation